

croissance économique du Canada. Nous sommes déterminés à assurer, de concert avec les gouvernements des provinces et l'industrie minière canadienne, l'existence d'un climat propice aux investissements dans le secteur de l'exploration minière au Canada.»

Un mois plus tôt, à Miami, en Floride, dans le discours qu'elle a prononcé lors de la conférence sur l'investissement dans les Amériques, la ministre des Ressources naturelles a dit ceci: «Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de l'industrie minière, sa contribution à la croissance économique et à la création d'emplois ainsi que les défis qu'elle doit relever.»

Durant la dernière campagne électorale fédérale, le Parti libéral du Canada a été le seul parti politique à rendre public un programme détaillé témoignant de son engagement envers l'industrie minière. Cet engagement n'a pas vacillé. Nous sommes fiers de notre industrie minière et nous croyons que ses perspectives actuelles et futures sont excellentes.

[Français]

À la lecture des déclarations de la ministre des Ressources naturelles du Canada, on ne peut que conclure à la bonne foi du gouvernement fédéral dans ce dossier et surtout à sa volonté de venir en aide à l'industrie minière, en collaboration avec tous les autres intervenants du milieu.

Il semble même bien acquis que notre gouvernement est déjà en train de répondre à la demande que véhicule la motion d'aujourd'hui, et cela, toujours avec l'intention de faire cadrer les initiatives gouvernementales dans le secteur minier avec la réalité budgétaire actuelle.

Cette manière de procéder a été clairement exprimée dans la réponse du gouvernement fédéral au cinquième rapport du Comité permanent des ressources naturelles intitulé *Sortir l'industrie minière canadienne du trou*, qui fut déposé à la Chambre des communes par l'honorable Anne McLellan, ministre des Ressources naturelles, le 8 mai dernier. Je le cite: «Bien que le secteur minier demeure une priorité de ce gouvernement, les conditions budgétaires l'obligent à chercher de nouveaux moyens de fournir des services et des programmes de qualité à un coût moins élevé qu'à l'heure actuelle. À cette fin, le gouvernement fédéral exercera un rôle qui complètera celui des provinces et qui lui permettra d'assurer une coordination à l'échelle nationale, au besoin, de sorte que les politiques et les stratégies du gouvernement auront les meilleurs retombées qui soient sur le secteur minier au Canada.»

• (1805)

Les chefs d'entreprises de l'industrie minière du Canada sont très conscients du fait que le gouvernement fédéral ne peut agir seul et proposer une panacée miracle aux problèmes de l'industrie minière. Cependant, ils sont assurés de la collaboration et de l'appui total du gouvernement fédéral.

D'ailleurs, déjà en 1994, dans le cadre de son plan d'action intitulé *L'innovation: la clé de l'économie moderne*, le gouvernement fédéral annonçait son intention de prendre un certain nombre de mesures concernant la réglementation qui détermine le climat des investissements. Des améliorations sont envisagées

dans les secteurs suivants: décisions concernant le mode d'occupation des sols; définition du rebut et du recyclage; systèmes réglementaires au nord du 60° parallèle; meilleure évaluation des facteurs environnementaux et économiques dans le cadre de l'examen des répercussions des nouveaux règlements. . .

Le vice-président: Malheureusement, je dois interrompre l'honorable député, car son temps de parole est écoulé.

[Traduction]

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Réf.): Monsieur le Président, ayant moi-même été prospecteur et expert minier, je suis particulièrement heureux de pouvoir participer au débat sur la motion no 292.

Les députés devraient savoir que, après un rajustement en fonction de l'inflation, les dépenses nationales en exploration minière en 1992 se sont élevées à 385 millions de dollars, soit leur plus bas niveau depuis 1967. En dépit de hausses survenues ces deux dernières années, ces dépenses restent bien en-deçà des 800 millions de dollars qu'il faudrait chaque année pour maintenir les réserves nécessaires.

C'est triste, mais il est évident que, au Canada, l'exploration minière, et par conséquent, toute l'industrie minière, est sérieusement en difficulté. Il y a tout lieu de se demander ce qu'il faut faire pour remédier à la situation.

J'aimerais que mes collègues me disent ce qui, à leur avis, pousse des prospecteurs comme moi à parcourir les bois pendant des mois à la recherche de signes tangibles de concentrations suffisantes de minerai pour justifier l'exploitation d'une fondrière et d'un terrain rocailleux du nord de l'Ontario ou d'un flanc de montagne venteux et escarpé de la Colombie-Britannique.

Les hommes comme moi vont prospecter les forêts canadiennes parce qu'ils adorent cela. Le mauvais temps, la vie à la dure ne nous effraient pas. Les mères inquiètes et les femmes esseulées ne nous arrêtent pas. Pas même les prix déprimés des minerais que nous recherchons ne nous arrêtent parce que nous savons que le monde a besoin de ces minerais et que ce n'est qu'une question de temps avant que les prix remontent à des niveaux garantissant la rentabilité de nos mines.

Il n'y a qu'une seule chose qui m'ait arrêté et qui ait arrêté d'autres prospecteurs canadiens, et ce sont les programmes irrationnels, à courte vue, confus, contre-productifs et déficients du gouvernement du Canada: des impôts scandaleux, une bureaucratie si lourde et lente qu'il faut souvent trois ans pour obtenir les certificats de conformité environnementale nécessaires avant de pouvoir ouvrir une nouvelle mine tandis qu'il ne faut que six mois dans des pays comme le Chili et partout ailleurs dans le monde.

Je tiens à vous expliquer ce que j'entends par des impôts scandaleux. Je tiens à ce qu'il soit bien clair que tous ceux qui gagnent plus que ce dont ils ont besoin pour vivre décemment devraient payer des impôts et cela inclut les sociétés minières rentables. Cependant, les entreprises et les industries canadiennes sont écrasées par des impôts qui ne sont pas établis en fonction des profits.